



Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE

LUNDI 20 avril 2009, 18h00, Auditoire Alexandre YERSIN.

Présents :

Le Comité de l'AEML : Matthieu Perrenoud (Président), Claire Perrinjaquet (Secrétaire), Stéphane Fournier (Responsable des Relations Estudiantines), Alexandre Moser (Responsable des Relations Facultaires), Anaïs Luyet (Responsable des Relations Publiques), Antoine Andrey (Responsable du Bal de Médecine), Christophe Kosinski (Responsable des Festivités), Delphine Tinguely (Caissière), Thibaut Gaillard (Responsable de l'ODP), Inês Caldeira Da Silva (Responsable SwiMSA-Exchange).

1^{ère} : Viviane David, Guy Mutoni, Olivier Roax, Alice Oggier, Vanessa Osmani, Sujitha Kanagaratnam, Rosdan Hayoz, Guilia Santi, Joachim Meuli, Valéry Monnet, Anthony Oliveto, Dimitri Baudat, Basile Pache

2^{ème} : Antoine Gabioud, Christophe Jobé, Andry Perrin, Giuseppe Foletti, Lionel Tornay, Manuel Torres Escobar, Benedetto Zanetti, David Martin, Yonas Martin, Julie Guinand, Elodie Oppliger, Florence Moret, Christophe Bianchi, Jocelyn Corbaz, Maurice Stauffacher, Selim Mosbahi, Luc Lavanchy, Adrien Gremaud, Jean-Marie Freymond, Benoît Maeder, Thierry Molteni, Ben Kratz, Gisella Pfund, Sacha Naso, Luc Ka-Sing Ho, Rosalie Tran, Caroline Page, Emilie Frankhauser, Noémie Rapin, Hélène Delorme, Sarah Delorme, Hugo Maye, Alban Dolivens, Giovanna Curatola, Gregory Hoffman, François Crettenand, Mzuon Jaboyedoff, Isabelle Beuchat, Sabine Waeber, Khadidja Benkortbi, Joëlle Suillot, Najia Dabboubi, Denza Solari, Guillaume Marillier, Julie Meyrout, Didar Utebay, Raphaël Heraief, Félix Rohrer, Paul Martel, Charlène Insam, Gaël Bryois, Lysiane, Trachsel, Nathalie Tabin, Fanny Salamin, Stéphane Pillet, Nathalie Keller, Gilles Lambelet, Claudia Pina, Elisa Geiser, Frédéric Hottelier, Sameer Nazeeruddin, Nadia Kilani, Victoria Mouvet, Rosanne Bay, Cindy Simonetti, Minh Khoa Truong, Arnaud Golliard, Jean-Baptiste Oboni, Florian Desgranges

3^{ème} : Olivier Thorens, ALexina Legros-levfeuvre, Léonore Jaques, Riad Sarraj, Valentine Guarnero, Samir Meriem, Joanna Sichitiu, Romaine De Sepibus, Killian Scartezzino, Sonia Meola, Christophe Belotte, Isaline Espera, Sébastien Fracheboud, Nadya Chevalier, Céline Du Pasquier, Virginie Perroud, Yves Flattet, Jonathan Garressus, Jérémie André Maud Vachette, Alice Bennani

4^{ème} : Mathieu Leuenberger, Michael Gaille, Remco Kruithof, Audrey d'Andrea, Yasmine Kayal, Stéphane Henninger, François Candaux, Daniel de Souza

5^{ème}: Raphaël Wahlen, Laurent Mustaki, Raphaël Savilla, Percy Bondallax,

6^{ème}: Jonathan Hayun

Ordre du jour :

1. Formalités

- Adoption OJ

- Election des scrutateurs
- Adoption du PV du 29 septembre 2008
- 2. Bilan du comité**
- 3. Modification des statuts**
- 4. Elections**
- 5. Bilan financier de l'ODP**
- 6. Groupe de soutien**
- 7. Divers**
- 8. Apéro**

1. Formalités

- Adoption OJ

L'OJ est adopté à l'unanimité

- Election des scrutateurs

Yves Flattet (3^{ème}), Selim Mosbahi (2^{ème}) et Luc Ka Sing Ho (2^{ème}) se proposent comme scrutateurs.

- Adoption du PV du 29 septembre 2008

Le Pv est adopté à l'unanimité

2. Bilan du comité

Chaque membre du comité présente ses activités au sein du comité 2008-2009. Ils sont vivement remerciés pour leur travail.

3. Modification des statuts

Ci après : la modification de statuts acceptée à l'unanimité. Les nouveaux statuts modifiés seront annexés à ce PV :

art 5.2.1 Elections des Délégués

Trois délégués de volée, dont un principal, et leurs suppléants sont élus par leur volée au début de chaque année académique, sauf les représentants de la cinquième année et des finalistes qui sont élus par les membres de leur volée respective lors de l'AG d'automne. Lors de l'AD ou de la CCE, chaque volée dispose de trois voix.

L'AD est composée des trois délégués de chaque volée (qui sont le même que les délégués CCE). Les trois délégués de volée, et leurs 2 suppléants sont élus par leur volée au début de chaque année académique, sauf les représentants de la cinquième année et des finalistes qui sont élus par les membres de leur volée respective lors de l'AG d'automne.

Votation en bloc des modifications proposées et disponibles sur Internet. Ces modifications sont acceptées par la majorité (1 non et 15 abs) :

art. 5.2.5 Convocation

L'AD siège en fonction de ses besoins, mais au minimum deux fois par semestre.

art. 5.2.7 (AD)

Les membres candidats à un poste exécutif (comité, bureau,...) dans une association ou fédération (SwiMSA,...) et représentant l'AEML doivent présenter leur candidature à l'AD. L'AD, après examen du programme et des projets du candidat, soutient ou rejette sa candidature. Les délégués à la FAE sont élus par vote électroniques lors des élections de la FAE.

art. 5.4.3 Tâches particulières

•Président

Supervise et coordonne les diverses activités de l'AEML et veille à la bonne exécution des décisions prises lors de l'AG et de l'AD. Il se présente d'office comme candidat au Conseil de Faculté (Il siège d'office au Conseil de Faculté) et siège à la CCE. Il est remplacé par son (ses) vice-président(s) en cas d'absence. Il est responsable de la répartition des étudiants dans les Commissions de présentation.

•Responsable des relations publiques et liaison FAE & SwiMSA

Se charge des contacts de l'AEML avec la FAE et la SwiMSA, se tient informé et informe les personnes relevantes par moyen d'affiche et de presse. Il se présente à l'élection pour l'AD de la FAE sur la liste du comité (Il siège à l'AD de la FAE comme représentant de l'AEML), se présente comme candidat au conseil de l'université, à la commission universitaire de l'enseignement et participe alternativement à la SwiMSA (en tant que délégué et membre de la Commission de l'enseignement de la SwiMSA).

•Responsable des Relations Estudiantines

S'occupe des intérêts des étudiants dans le domaine de la formation et du plan d'études. Dans cette perspective, il est le référent direct des délégués de volée pour toute question qui leur est adressée par les étudiants. Il s'occupe d'organiser les événements suivants : rallye des étudiants de première année, parrainage 3ème-1ère et 6ème-3ème, accueil des étudiants de première année, accueil des étudiants Erasmus, journée des gymnasiens et le don de sang. Il s'occupe de modérer le forum des remarques sur les enseignements. Il siège d'office à la CCE en tant que vice-président ainsi qu'au CEM, au Conseil de Faculté, à la commission facultaire de l'enseignement et à la commission des examens.

Annexe 1 : Délégués et représentants des étudiants

Représentants des étudiants au Conseil de Faculté

- Huit étudiants représentent l'AEML au conseil de faculté. Ceux-ci sont élus selon le règlement de ce dernier par vote électronique pour un mandat de deux ans. Le président, le responsable de relations facultaires (président CCE) et le responsable des relations estudiantines (vice-président) font idéalement partie du conseil de faculté et se portent candidats lors des élections.
- convocations : 1x/mois

Représentants au Conseil de Faculté

- 8 représentants en tout, 5 à élire à l'AG. Le Président, le Responsable des Relations Facultaires et le Responsable des affaires Estudiantines siègent d'office.
- convocation: 1x/mois

Autre modification de statuts proposée :

- Art 5.4.3 Tâches particulières
- Responsable du Bal de Médecine
 - Organise le Bal de Médecine.
 - La présidence du bal de médecine est partagée par une ou deux personnes (pour les années exceptionnelles). Ces 2 personnes possèdent une voix au sein de l'AEML.

Cette modification est refusée par l'AG par 59 voix contre 42.

4. Elections : les abstentions ne font pas partie du total, majorité absolue : 52 voix

Comité 2009-2010 : 10 postes à pourvoir

Poste	CandidatE(s)
Président	Jean-Baptiste OBONI est élu à l'unanimité, avec nos félicitations
Resp. des affaires estudiantines	Christophe JOBE : 46 voix Nadia KILANI : 53 voix : est élu avec nos félicitations
Resp. des relations facultaires	Florian DESGRANGES, est élu à l'unanimité, avec nos félicitations
Resp. des festivités	Christophe BIANCHI, 21 voix au premier tour, 19 au second, ne participe pas au 3 ^{ème} tour Yaniv CHOCRON, 12 voix au premier tour, ne participe donc pas au 2 ^{ème} tour Raphaël HERAIEF, 33 voix au premier tour, 33 au second Benoît MAEDER, 37 voix au premier tour, 51 voix au second
Resp. du Bal de Médecine	Gaël BRYOIS, 61 voix, est élu avec nos félicitations Ben KRATZ, 30 voix
Resp. de l'ODP	Antoine GABIOUD, 26 voix Nathalie TABIN, 52 voix, est élue avec nos félicitations
Resp. des relations publiques	Gregory HOFFMAN, est élu avec la majorité des voix, avec nos félicitations
Caisse	Frédéric HOTTELIER, 19 voix Lysiane TRACHSEL, 69 voix est élue avec nos félicitations
SwiMSA-Exchange	Caroline PAGE, est élue à l'unanimité, avec nos félicitations
Secrétariat	Basile PACHE est élu à l'unanimité, avec nos félicitations

Le poste de responsable des festivité n'est pas repourvu car l'élections s'est arrêtée au second tour, à cause d'une faute de calcul. Une Ag extraordinaire sera convoquée pour cette élection.

Elections au Conseil de Faculté : 4 postes à pourvoir.

Candidats :

- Roland Fischer (4ème) : 67 voix, élu
- Michael Gaille (4ème), 40 voix, non élu, 1^{er} vienne ensuite
- Claire Perrinjaquet (3ème), 73 voix, élue
- Stéphane Fournier (3ème), 87 voix, élu
- Sameer Nazeeruddin (2ème), 71 voix, élu
- Maurice Stauffer(2ème), 63 voix, élu

Election à l'AD de la FAE : 2 postes à pourvoir.

Suite à une réforme de statuts, l'AD de la FAE est composée de 2 parties:

- Une ouvertes à tous les candidats présents sur des listes «politisées »
- Une où siègent les représentants des Associations de Faculté.

C'est pour cette dernière partie que nous allons voter maintenant.

La FBM a 4 sièges dont 3 pour l'AEML (dont 1 pour le RRP).

Fanny Salamin est élue comme déléguée à la FAE, l'autre poste vacant sera mis au concours sur internet cet été.



Election à l'AD de la SwiMSA www.swimsa.ch: 2 postes à pourvoir
Fanny Salamin et Audrey D'Andrea sont élues pour les 2 postes vacants.
Le Comité félicite Stéphane Henninger, nouveau président de la SwiMSA.

5. Bilan financier de l'ODP

Chiffres non définitifs. Etat au 19 avril 2009.

Libellé	Crédit	Débit
Vente ODP	36800.00	
Reprographie		7839.70
BDFM		5975.00
Autres fournisseurs		15174.80
Frais divers		37.60
Totaux	36800.00	29027.10
Différence		+7772.90

6. Groupe de soutien

Liste des associations soutenues 2008-2009 : le rapport détaillé est disponible sur le public d'Alexina Legros-Lefevre.

Pour plus d'informations, cf. le rapport 2008-2009

- Association Soutien Sénégal 400.-
- Les roues de la liberté (Brésil) 700.-
- Enfants Koho (Vietnam) 700.-
- Parasolka (Ukraine) 700.-
- Omoana (Ouganda) 700.-
- Calcutta écoles et santé (Inde) 600.-
- ASURWE (Rwanda) 1000.-
- Arc en Ciel (Renens) 1000.-
- Aide Haiti (Haiti) 600.-
- Imbewu (Afrique du Sud) 1000.-
- Espérance en Casamance (Sénégal) 700.-
- Bandiagara (Mali) 600.-
- Enfants des collines (Bénin) 600.-
- Norhla (Tibet) 700.-
- Total : 10'000.-

Le Comité remercie Alexina Legros-Lefevre pour son travail très efficace accompli pour le groupe de soutien.

Elisa Geisser reprend ce poste pour l'année 2009-2010.

7. Divers

Bilan provisoire de l'AEML. Le bilan définitif sera voté à l'AG d'automne 2009.

Les comptes seront vérifiés par Lysianne Trachsel et Frédéric Hottelier.

- **BILAN PRVISOIRE 2008-2009**

Charges:

SwimSA	3500	
Courrier, tel	993	(1000)
Matériel bureau	316	(500)
Don de volée	3000	
Soirée finalistes	2000	
Groupe soutien	10000	
Soutien Plafond	2000	
Sortie AEML	1000	
Frais divers	2800	(3000)

Total : 25609

Produits:

Bal de Medecine	19800	(18500)
Bal de la rentrée	2030	(1500)
Nuit Blouses blches	3490	(1500)
Bal de la santé	?	(1000)
Bal de Noel	1730	(1500)
Soirée Loft	690	(1500)
<u>Rentrée extra</u>	<u>550</u>	

Total : 28290

Bénéfices : 2681

8. Apéro